



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2023/2443

Gymnase Dodille - Réaménagement et rénovation" - 14 rue Mère Élisabeth Rivet, à Lyon 5ème
- Opération n° 05090002 - Lancement des études et autres prestations de l'opération, et
affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-1, programme n° 20004

Direction de la Construction

Rapporteur : M. GODINOT Sylvain

SEANCE DU 9 MARS 2023

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 14 MARS 2023

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 2 MARS 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 14 MARS 2023

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHU, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme BRAIBANT THORAVAL), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à Mme BORBON), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT)

ABSENTS NON EXCUSES :

2023/2443 - GYMNASSE DODILLE - REAMENAGEMENT ET RENOVATION" - 14 RUE MERE ÉLISABETH RIVET, A LYON 5EME - OPERATION N° 05090002 - LANCEMENT DES ETUDES ET AUTRES PRESTATIONS DE L'OPERATION, ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2021-1, PROGRAMME N° 20004 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 février 2023 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Gymnase Dodille - Rénovation complète ».

Par délibération n° 2022/2036 du 10 novembre 2022, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle intitulée « Conservation patrimoine équipements sportifs 2021-2026 » n° 2021-1, programme n° 20004.

Le gymnase Dodille est un établissement utilisé par les élèves du lycée Branly en journée, et par des associations et des clubs sportifs en soirée et le week-end.

Depuis sa construction, cet établissement n'a fait l'objet d'aucuns travaux importants. Aujourd'hui, il devient nécessaire de prévoir :

- la rénovation des vestiaires et douches du gymnase situés en sous-sol ;
- la rénovation de la salle de sport et de ses locaux annexes en rez-de-chaussée.

Par ailleurs, une partie du sous-sol, jusqu'ici inexploitée, sera aménagée pour créer deux petites salles de sports ainsi que leurs locaux annexes. Enfin, des travaux de mise en accessibilité du bâtiment seront réalisés avec notamment la création d'un ascenseur.

L'ensemble des études préalables, de diagnostics et de maîtrise d'œuvre, ainsi que d'autres prestations, estimé à 190 000 € TTC, est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-1, programme n° 20004.

L'opération est estimée à 1 440 000 € TTC (hors assurances, etc.). Ce montant sera précisé à l'issue des études d'avant-projet définitif.

Les marchés de maîtrise d'œuvre, de travaux, de coordination sécurité et protection de la santé, de contrôles techniques et autres marchés d'études, seront attribués en application des dispositions du code de la commande publique.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021 et n° 2022/2036 du 10 novembre 2022 ;

Vu l'avis du Conseil du 5^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- Le lancement des études et autres prestations de l'opération n° 05090002 « Gymnase Dodille Réaménagement et rénovation » est approuvé. Ces études et autres prestations seront financées par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-1, programme n° 20004.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon - programme n° 20004, AP n° 2021-1, opération n° 05090002 -, et imputée aux chapitres 20, 23 et autres, fonction 321, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

2023 : 190 000 €
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions éventuelles auprès de l'État, auprès de la Région mais aussi toutes subventions, y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. À cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET